Image not found or type unknown

Demande d'information à ma situation

Par **kaba24**, le **18/01/2019** à **21:58**

Bonjour,

Je suis entré en France en 2015. Je me suis inscrit en licence 1 de droit mais je n'ai pas validé mon année. Au cours de l'année universitaire 2016-2017, j'ai fait une demande de validation d'étude supérieure et j'ai été accepté, je me suis inscrit dans un diplôme d'université (DU) en lien directe avec le droit public, j'ai validé et j'ai obtenu ce diplôme de la formation. Ce diplôme m'a permis de m'inscrire en licence 3 au cours de l'année universitaire de 2017-2018 et je n'ai pas validé mon année avec 5 matières à reprendre pour les deux semestres de la L3. Cette année, je me suis réinscrit dans la même L3 et je suis convaincu que je vais valider cette année. J'ai été présent à tous les TD, cours et examens. Par ailleurs, je suis partie renouveler mon titre de séjour à la préfecture qui m'a remis 6 mois de récépissé et, 3 semaines plus-tard, la préfecture m'envoyée un courrier de joindre mon diplôme de DU que j'avais oublié de ne pas mettre dans mes dossiers et cela fait 2 mois.

A chaque fois que je me rends à la préfecture, on me dit que mon dossier est en cours d'instruction. Je n'ai pas le cœur avec cette situation.

Ma question est de savoir si redoubler 2 fois, mais pas dans une même classe, peut être un refus de renouvellement du titre de séjour ?

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés